



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-63417>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 25-63417

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-58796

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ca Val d'Yerres Val de Seine

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005847700015

Ville : BRUNOY

Code postal : 91805

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public pour la mise en place et gestion de la pre-collecte, de la collecte et du traitement des biodéchets dans les cantines scolaires publiques des communes de Montgeron, Vigneux sur Seine et Draveil

Code CPV principal - Descripteur principal : 90511200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le prestataire devra : - Assurer la collecte hebdomadaire en C1 pour dix écoles et en C2 pour dix-sept écoles des déchets alimentaires produits dans les cantines ; - Fournir, installer, entretenir et remplacer les bacs de collecte adaptés dans le cadre d'un contrat de location / maintenance ; - Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des biodéchets collectés ; - Garantir la traçabilité de la qualité du tri effectuée dans les établissements ; - Fournir, installer et maintenir la signalétique nécessaire (pictogrammes, affiches, consignes de tri) dans les cantines et assurer la formation continue du personnel et des élèves pour garantir les bonnes pratiques de tri des biodéchets et donc la bonne qualité du flux collecté. - Effectuer le traitement des biodéchets collectés, que ce soit par compostage ou par méthanisation, au sein d'une structure agréementée notamment pour le traitement des déchets de sous-produits animaux de classe 3 (SPAn C3)

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 23/06/2025 à 12h00, lire 07/07/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2025